



BUREAU PLENIER

Lundi 12 février 2024 à Lyon & Cournon à 17h30

Président : Pascal PARENT.

Présents à Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS.

Présent à domicile : Roland LOUBEYRE.

Présents à Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Pascal PEZAIRE, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

Excusé : Guy POITEVIN.

Assistent à Lyon : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY.

- - - - -

Le Président et les membres du Bureau Plénier adressent leurs félicitations

- à l'OL et au PUY FOOT 43 AUVERGNE pour leur qualification en quarts de finale de la Coupe de France et de la Coupe de France Féminine.
- à l'OLYMPIQUE DE VALENCE pour sa qualification en 8èmes de finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.
- au lycée Charles Baudelaire – Bontaz Academy (FC ANNECY), pour leur titre de Champion de France UNSS pour la deuxième année consécutive.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Point licences.

Au 11 février 2024 : 282 313 licences par rapport à 259 194 licences en février 2023 donc +8,92% de date à date.

Les Arbitres sont en augmentation de 7,29% de date à date. Le chiffre de fin de saison dernière est déjà dépassé.

La LAuRAFoot est en augmentation dans toutes les catégories de licence.

Projection à 289 606 licences en fin de saison si on reste sur ce pourcentage de progression.

Félicitations à tous pour cette incroyable performance.

- ✓ Point calendrier LAuRAFoot :

Modifications de calendrier car deux contraintes pour le Président : du 03 au 16 mars puis fin avril.

Modifications :

- Collège des présidents de district du 16 mars annulé.
- BP en visio du 26 mars maintenu.
- Collège des présidents de district décalé au vendredi 5 avril à Cournon en fin de journée puis Conseil de Ligue le 06 avril à Cournon au lieu du 27 avril.
- Annulation du BP du 8 avril

- CL du 27 avril remplacé par un BP présidé par Lilian JURY le vendredi 26 avril.

✓ Match Equipe de France Féminine A du 23 février 2024 à Lyon.

21000 places vendues environ pour le moment. Il s'agit de la demi-finale de la ligue des nations féminines qui peut amener la France en finale et pourtant le stade peine à se remplir.

Merci à tous de se mobiliser.

Ce mercredi 14 février, Hervé Renard accompagné de Jean-Michel AULAS et de Pascal PARENT annoncera la liste des joueuses sélectionnées à l'hôtel de ville de Lyon en conférence de presse.

✓ Match Equipe de France A du 23 mars 2024 à Lyon et Journée Nationale des Bénévoles.

Lilian JURY rappelle qu'avec Pascal PARENT, il a été décidé de récompenser certaines commissions pour déterminer le quota de 15 places pour la Ligue (détail déjà vu au précédent BP). On alternera avec d'autres commissions l'année prochaine.

Il précise aux présidents de district que s'ils souhaitent envoyer quelques bénévoles ne répondant pas totalement aux critères, ils doivent faire parvenir les informations à la ligue pour qu'elle centralise et envoie elle-même les demandes de dérogation à la FFF.

La Ligue a géré les parkings et l'hôtellerie.

Pas d'information sur la billetterie « invitations » pour le moment, ni sur le protocole ni sur le nombre de places.

Le lendemain à Tola Vologe aura lieu une réunion commune ANPDF - AE2F.

✓ Retour sur la réunion relative aux J.O. en date du 30 janvier 2024.

Présentation du site internet « lefootentreenjeu.fff.fr » qui recense des fiches actions pour les clubs. Dossier directement géré par les districts qui peuvent organiser des réunions de secteurs ou communiquer simplement auprès des clubs via leur site internet et les réseaux sociaux.

✓ Projet de procès-verbal de la réunion du Bureau Plénier du 22 janvier 2024.

Le projet de CR du BP du 22 janvier a été envoyé aux membres du BP. Il sera formellement adopté le 02 mars mais les membres du BP peuvent d'ores et déjà faire part de leurs remarques.

2. **Compétitions – Championnats & Coupes.**

✓ Point sur les championnats.

• Seniors : 18 matchs en retard :

9 matchs vont se jouer le 25 février dont 2 en retard de ce week-end.

2 matchs vont se jouer le 17 mars.

7 matchs en attente de reprogrammation à cause de la Coupe LAuRAFoot dont 2 de ce week-end.

Pour les seniors R1, après plusieurs interrogations de clubs, il est demandé par le Bureau Plénier que soit tiré à l'occasion d'un tirage de coupe l'ordonnancement des matchs de barrage pour l'accession à la N3. Ce sera fait au plus vite.

• Seniors F : 2 en R1 et 1 en R2 reprogrammés au 25 février.

U18 F R1 : reste 2 matchs à reprogrammer.

• Jeunes : 10 matchs reprogrammés pour le prochain week-end.

Pascal PEZAIRE alerte sur les interdistricts futsal U15 auxquels participent des joueurs qui évoluent en U15 libre. Certaines reprogrammations du prochain week-end risquent donc de poser problème.

Décision du Bureau Plénier : respect des RG de la LAuRAFoot, à savoir si deux joueurs ou plus sont sélectionnés en interdistricts, la rencontre de ligue pourra être reprogrammée à une autre date, sinon maintien.

- Futsal : 1 match en retard en Futsal R1.

En Futsal R2 : 7 matchs en retard, 1 s'est joué hier, 3 autres se joueront le 24 février et pour le reste tout dépendra de la Coupe LAuRAFoot.

- ✓ Point sur les Coupes.

Pas de problème particulier dans le calendrier.

24-25 février : 16èmes de finale de la Coupe LAuRAFoot.

Demain après-midi aura lieu à la Ligue le tirage au sort de la Coupe Régionale Futsal.

Pierre LONGERE : Proposition du lieu des Finales des Coupes LAuRAFoot : le DIMANCHE 12 MAI 2024 sur les installations du club de l'US ANNECY LE VIEUX (74).

Il explique être allé voir les installations et affirme qu'elles sont conformes au cahier des charges. Les services techniques du grand Annecy mettront tout en œuvre pour réserver les parkings, sécuriser les accès, etc...

Pascal PARENT affirme que c'est effectivement un lieu excentré mais cela fait plusieurs années que le club candidate et de gros travaux ont été réalisés au niveau du complexe.

- ➔ Le choix de l'US ANNECY LE VIEUX est validé à l'unanimité par le Bureau Plénier.

Appel à candidature à faire par la Commission Jeunes pour les barrages jeunes les 2 et 9 juin.

Solliciter les autres clubs qui ont candidaté pour les finales de la Coupe LAuRAFoot dans le cas où ça les intéresserait : Genay, Thiers et Volvic ?

La Finale régionale du beach soccer aura lieu le 30 juin. Un mail a été envoyé à Vichy avec le cahier des charges pour validation de l'accueil de l'opération.

Pierre LONGERE alerte sur l'absence de lieu pour la finale de la Coupe Régionale Futsal Georges Vernet le 25 ou le 26 mai. Il convient d'alerter la Commission Futsal dès que possible car cela devient urgent.

- ✓ Challenges Nationaux Futsal.

Les qualifiés des districts commencent à nous parvenir.

3 sites pour accueillir les demi-finales des U18 Garçons le 29 février (date en semaine car vacances scolaires) :

- Langeac (43) : équipes de l'EF Chataigneraie Venazes (15), de l'Allier (à définir), du FC Riomois (63), des Sauveteurs Brivois (43) et de la Loire (à définir).
- Annecy (74) : équipes de Viriat (01), du 73, du FC Vaulx en Velin (69A) et du GC Ussets (74)
- La Rochette (73) : équipes de la Drôme-Ardèche (à définir), du Pays Voironnais Futsal (38), du FC Nivolet (73), Futsal Vaulx en Velin (69B) et Olympique Sud Revermont 01 (01).

Demi-finales des Seniors Féminines les 9 et 10 mars 2024 sur 3 sites également :

- Cébazat (63) : équipes d'Entente Billom/Mirefleur (63), GF MYF Bessay (03), US St Floraine (15), Côtière Est Lyonnais (01).
- St Germain Laprade (43) : équipes de St Julien Chapeuil (43), de la Loire (à définir), de l'Isère (à définir), de Diemoz (69B).
- Valence : équipes de Valence Futsal (26/07), du FC Villefranche Beaujolais (69A), de la Savoie (à définir) et de l'AS Thonon (74).

Des appels à candidatures ont été lancés mail il n'a pas été possible de faire plus central.

Une indemnité est prévue pour aider les clubs amenés à se déplacer.

La finale U18 Garçons aura lieu à Unieux (42) le dimanche 17 mars avec PLCQ comme club support.

La Finale Seniors Féminines aura lieu à La Rochette (73) le week-end de Pâques avec A. Futsal Rochette olympique comme club support.

La Ligue a commandé 2 trophées qui seront remis aux clubs vainqueurs ainsi que des médailles pour les participant(e)s.

✓ Validation des poules du critérium régional U13 23/24.

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D
MONTLUCON FOOT		O. VALENCE		AURILLAC FC		AC SP MOULINS
AS ST ETIENNE		FC BOURGOIN JAILLEU		FC ALLY MAURIAC		AS DOMERAT
ANDREZIEUX BOUTHEON FC		GF 38		RC VICHY		US FEURS
LE PUY FOOT 43 AUV.		AS SAINT PRIEST		ISSOIRE US		GROUPEMENT DE L'AUZON
AS MONTFERRANDAISE		FC LYON		CLERMONT METROPOLE FC		CHAMALIERES FC
RIOM FC		LA MOTTE SERVOLEX		SAUVETEURS BRIVOIS		L'ETRAT LA TOUR SPORTIF
OLYMPIQUE LYONNAIS		FC D'ANNECY		U.S. MONISTROL / LOIRE		U.S. BASSOISE
FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS		US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD		FCO FIRMINY INSERSPORT		GOAL FC
5 DISTRICTS		5 DISTRICTS		5 DISTRICTS		5 DISTRICTS

POULE E		POULE F		POULE G		POULE H
US DAVEZIEUX VIDALON		AS ST DONAT		AIN SUD		F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
ASF PIERRELATTE		RHONE CRUSSOL 07		AS MISERIEUX TREVoux		BRESSE FOOT 01
US MOURS St EUSEBE		SEYSSINS		FC PAYS DE GEX		US VILLAGE OLYMPIQUE
US REVENTIN		ISERE 1*		ISERE 2*		LYON LA DUCHERE
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOT		VENISSIEUX FC		AC RIPAGERIEN RIVE DE GIER		FC NIVOLET
FC ST PAUL EN JAREZ		US MEYZIEU		ST CHAMOND FOOT		FC CLUSES SCIONZIER
UN MILLERY VOURLES		CHAMBERY SAVOIE FOOT		FC LYON CROIX ROUSSE		LA MURETTE
CASCOL		US SEMNOZ VIEUGY		EVEIL DE LYON		THONON EVIAN GRAND GENEVE
4 DISTRICTS		5 DISTRICTS		5 DISTRICTS		5 DISTRICTS

*dans l'attente des procédures en cours.

➔ Les poules ci-avant sont validées à l'unanimité par le Bureau Plénier.

Un club de l'Isère ayant fait appel de la décision du Comité Directeur du District de ne pas les sélectionner pour participer au Critérium U13, la communication des clubs dudit District est en attente.

L'appel sera traité par la Commission Régionale d'Appel lors de sa réunion du 20 février 2024.

Critères de sélection des équipes participant au Critérium U13 :

Méline COQUET propose d'ajouter les critères obligatoires de sélection des équipes au règlement du Critérium U13 car ces derniers ont été validés en CRS en 2019 et sont appliqués depuis, mais ils n'apparaissent nulle part.

Pascal PARENT propose de préciser que le critère disciplinaire concerne toutes les équipes de la catégorie U13 qui ne doivent pas avoir fait l'objet de mesures disciplinaires importantes.

➔ Les membres du Bureau Plénier valident ainsi à l'unanimité les critères ci-après :

- Evoluer en D1 lors de la première phase départementale.
- Ne pas avoir fait l'objet de mesures disciplinaires importants durant la première partie de saison (concerne toutes les équipes de la catégorie U13 du club).
- Avoir une validation du district d'origine.
- L'équipe ne doit pas être en entente.

Les groupements sont autorisés à participer.

- ✓ Equipes qualifiées par district pour les finales régionales G et F du Festival Foot U13 Pitch.

Pierre BERTHAUD informe que chez les Garçons, il y a du changement pour le district de la Loire qui perd une équipe et le District Drôme-Ardèche qui en gagne une.
Pas de changement chez les filles.

Critères prévus au règlement pour déterminer le nombre d'équipes, arrêtés au 31/12 :

Garçons : nombre de licenciés dans les catégories U12-U13.

Filles : nombre d'équipes inscrites en compétition sur la phase départementale.

GARCONS

Classement	District	Licenciés Cat U12 - U13 31/12/2023	Equipes engagées Finale R. Festival Foot U13 Pitch Garçons
1	LYON & RHÔNE	5808	3
2	ISÈRE	3442	2
3	HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX	3331	2
4	DRÔME ARDÈCH E	2785	2
5	LOIRE	2650	1
6	AIN	1940	1
7	PUY DE DÔME	1822	1
8	SAVOIE	1155	1

FILLES

Classement	District	Equipes engagées Festival Foot U13 Pitch Féminine dans les Districts	Equipes engagées Finale R. Festival Foot U13 Pitch Féminines
1	LYON & RHÔNE	35	3
2	LOIRE	20	2
3	ISERE	16	2
4	HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX	16	2
5	PUY DE DOME	12	1
6	DROME ARDECH E	8 à 12	1
7	AIN	7	1
8	SAVOIE	6	1

9	ALLIER	942	1	9	HAUTE LOIRE	5 ou 6	1
10	HAUTE LOIRE	764	1	10	ALLIER	3	1
11	CANTAL	431	1	11	CANTAL	2	1
			16				16

3. Formation.

- ✓ Retour sur la visite IEFF du 24 janvier 2024 & sur l'audit Qualiopi des 5 et 6 février 2024.

Visite IEFF le 24 janvier :

Denis ALLARD informe que la discussion était très orientée sur l'évolution des formations avec les conséquences en termes de volumétrie car cela n'est pas neutre en termes d'emploi du temps et de mobilisation des RH.

Pierre BERTHAUD explique qu'on avait envisagé une offre assez faible sur les journées complémentaires d'équivalence mais que finalement cela fonctionne très bien.

Il ajoute que la DTN a informé sans préavis la semaine dernière que les 200 personnes qui ont suivi des équivalences depuis le début de saison dans notre ligue, doivent être titulaires du PSC1. Alors qu'ils n'avaient pas cette information lors de leur inscription et qu'ils ont obtenu leurs attestations de formation. Cela signifie que notre service formations va devoir « courir après » toutes ces personnes pour leur demander de passer ce nouvel examen.

Pascal PARENT répond qu'il est anormal que l'on change les règles en cours de route et qu'il demandera un arbitrage du Comex pour que ce soit applicable à compter de la date d'envoi du mail de la DTN et non sur les personnes ayant déjà passé les journées complémentaires.

Pierre BERTHAUD termine en précisant qu'il faut qu'on soit attentif aujourd'hui à réduire la volumétrie pour tenter d'améliorer l'employabilité. Mais il ne faut pas que d'autres IR2F en profitent pendant ce temps-là. Comment contrôler cela ?

Audit Qualiopi :

Nous sommes conformes sur tous les points, le renouvellement Qualiopi a été validé sans remarque défavorable.

Les membres du Bureau Plénier adressent toutes leurs félicitations à notre IR2F pour ce résultat et ce bon travail.

- ✓ Incidence sur le tableau des obligations d'encadrement (BMF).

Les deux mentions d'origine sont abandonnées suite à la réécriture du BMF par France Compétences. L'information nous est parvenue le 19 janvier seulement. Il n'y aura plus de BMF mention enfants-jeunes ou jeunes-adultes. Il n'y aura plus qu'un seul BMF qui va couvrir l'ensemble des mentions.

Incidence : le tableau voté à la dernière AG doit être adapté. Il faudra donc communiquer le nouveau aux clubs (seules les colonnes en bleu ** changent).

Pierre BERTHAUD précise que cette modification va dans le bon sens car elle est plus favorable aux clubs : 1 chance sur 24 de rentrer en formation avant contre 1 chance sur 48 aujourd'hui.

→ Le Bureau considérant que le regroupement des deux mentions du BMF dans un seul et même diplôme n'est pas pénalisant pour les clubs et adapte le tableau des obligations d'encadrement de la manière suivante :

Proposition d'évolution des obligations d'encadrement technique des compétitions régionales (statut régional des éducateurs)

Pour remplir l'obligation du statut régional, l'éducateur responsable de l'équipe doit être titulaire d'au moins un des diplômes mentionnés (catégorie, niveau et saison correspondants) dans le tableau suivant.

On entend par titulaire du diplôme le fait d'avoir suivi la formation ET certifié ledit diplôme.

Le titulaire du BMF obtenu avant le 31/05/2024 est considéré comme titulaire des CFF2 et CFF3

(dans l'attente du tableau d'équivalence entre "l'ancien BMF" et le "nouveau BMF à 2 mentions")

MASCULINES	22/23	23/24	24/25	24/25**	25/26	25/26**	26/27	26/27**
SENIORS R3	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
U20 R1	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
U20 R2	CFF3	-CFI seniors -CFF3 -DF coach seniors	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF
U18 R1	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U18 R2	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U16 R1	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U16 R2	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U15 R1	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF
U15 R2	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF2 -DF coach jeunes -BMF
U14 R1	CFF2	-CFI U14-U19 -CFF2 -DF coach jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF2 -DF coach jeunes -BMF

***ne donne pas droit à une dérogation au titre de l'article 5.2 du statut régional des éducateurs**

Les diplômes fédéraux de l'ancienne filière (CFF1, CFF2 et CFF3) ne seront plus reconnus à compter de la saison 2027/2028. Les éducateurs titulaires de ces diplômes peuvent participer aux journées complémentaires d'équivalence proposées par l'IR2F pour obtenir le Diplôme Fédéral (DF) correspondant. Contacter formations@laurafoot.fff.fr pour plus de renseignements.

Proposition d'évolution des obligations d'encadrement technique des compétitions régionales (statut régional des éducateurs)

Pour remplir l'obligation du statut régional, l'éducateur responsable de l'équipe doit être titulaire d'au moins un des diplômes mentionnés (catégorie, niveau et saison correspondants) dans le tableau suivant.

On entend par titulaire du diplôme le fait d'avoir suivi la formation ET certifié ledit diplôme.

Le titulaire du BMF obtenu avant le 31/05/2024 est considéré comme titulaire des CFF2 et CFF3

(dans l'attente du tableau d'équivalence entre "l'ancien BMF" et le "nouveau BMF à 2 mentions")

FEMININES	22/23	23/24	24/25	24/25 **	25/26	25/26 **	26/27	26/27 **
SENIORS R1F	CFF3	-CFF3 -DF coach seniors -CFI seniors	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF	-CFF3 -DF coach seniors -BMF jeunes/adultes	-CFF3 -DF coach seniors -BMF
SENIORS R2F	CFF3	-CFI seniors -CFF3 -DF coach seniors	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors -CFF3 -DF coach Seniors -BMF	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF jeunes/adultes	-CFI Seniors* -CFF3 -DF coach Seniors -BMF
U18 R1F	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF jeunes/adultes -BMF enfants/jeunes	-CFF3 -DF coach jeunes -BMF
U18 R2F	CFF3	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19 -CFF3 -DF coach jeunes -BMF	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF enfants/jeunes -BMF jeunes/adultes	-CFI U14-U19* -CFF3 -DF coach jeunes -BMF

***ne donne pas droit à une dérogation au titre de l'article 5.2 du statut régional des éducateurs**

Les diplômes fédéraux de l'ancienne filière (CFF1, CFF2 et CFF3) ne seront plus reconnus à compter de la saison 2027/2028. Les éducateurs titulaires de ces diplômes peuvent participer aux journées complémentaires d'équivalence proposées par l'IR2F pour obtenir le Diplôme Fédéral (DF) correspondant. Contacter formations@laurafoot.fjf.fr pour plus de renseignements.

FUTSAL	22/23	23/24	24/25	24/25 **	25/26	25/26 **	26/27	26/27 **
SENIORS R1	CERTIFICAT FUTSAL BASE	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal
SENIORS R2	CERTIFICAT FUTSAL BASE	CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal	-CERTIFICAT FUTSAL BASE -CFI de spécialité Futsal

Les clubs seront informés de cette décision par le présent PV et à la prochaine Assemblée Générale (dans le récapitulatif des décisions prises dans l'intérêt du football régional).

4. Point financier.

✓ Point sur le relevé n°2.

Sur le PV de la Commission Régionale des Règlements du 29 janvier, figure le récapitulatif de toutes les sanctions prises (listes des clubs ayant été pénalisés de 4 points, 9 points, 10 points et 15 points). Dans la semaine, notre service financier va faire partir à chaque district la liste des clubs pour qu'ils procèdent aux retraits de points des équipes départementales concernées.

5. Groupe de travail FACE.

✓ Point sur les premiers retours (questionnaire clubs).

Pascal PARENT est très satisfait du nombre de retours. Déjà 89 réponses reçues mais d'autres sont arrivées depuis et d'autres vont encore venir.

Les grandes tendances sont les suivantes :

- Pour les AG : la grande majorité s'est prononcée sur l'alternance entre présentiel et le distanciel intégral.
- Auditions des clubs (discipline et appel) : 84 réponses contre 5 pour qu'il y ait priorité au distanciel. Pour faire suite à plusieurs remarques de membres du Bureau Plénier, Pascal PARENT rappelle que si la commission veut absolument du présentiel parce que le dossier le nécessite, elle peut l'imposer.
- Réunions de rentrée : les réponses sont mitigées mais l'option de les maintenir est largement majoritaire. Il faut simplement réfléchir à une nouvelle organisation, un nouveau format.

Pierre LONGERE fait remarquer qu'il serait bien d'organiser une réunion en fin de saison avec les clubs accédants. Cela semble compliqué car les clubs accédants sont parfois connus tardivement mais cela reste à étudier et peut-être à jumeler avec les réunions de rentrée.

- Constitution des poules : les réponses sont mitigées. Réorganisation éventuelle à prévoir sur les championnats à problèmes. Il faudra aussi essayer d'avoir une concordance de programmation entre les matchs des différentes catégories de jeunes pour mutualiser les déplacements des équipes d'un même club.
- Péréquation : oui à la quasi-unanimité pour qu'elle soit intégrale pour tous les officiels et toutes les compétitions régionales.
- Horaires des rencontres : les clubs sont plutôt favorables à l'organisation de matchs en diurne et le dimanche matin.

Pascal PARENT termine en précisant qu'avec Lilian JURY, ils vont travailler au projet de mise en place d'une somme annuelle forfaitaire pour les clubs les plus excentrés afin de proposer des paliers, des montants, etc...

6. Point juridique.

✓ CNOSF – rejet demande de conciliation :

Un licencié de l'ENT. S. REVERMONTAISE a saisi le CNOSF suite à la décision de la commission régionale d'appel confirmant la suspension de 24 matchs fermes qui lui a été infligée par la commission de discipline du district de l'Ain le 31 octobre 2023.

Toutefois, la conférence des conciliateurs du CNOSF a jugé le recours irrecevable car le licencié ne conteste ni les propos tenus ni le quantum de la sanction. Elle a donc estimé que le recours était dénué de fondement.

7. Questions ou points divers.

- ✓ Décès d'un dirigeant de l'E.S. LEMPDAISE dans la Haute-Loire des suites d'un malaise cardiaque alors qu'il arbitrait bénévolement lors d'un match de D4. Le dossier sera transféré à la Commission Régionale d'Aide Sociale et Morale afin de déterminer si une aide peut être attribuée à sa famille.

Le dossier du jeune licencié U18 de Lyon la Duchère décédé récemment sera également transféré à ladite commission.

- ✓ Interligues U15 F à Vichy du mardi 20 au vendredi 23 février 2024 : Lilian JURY représentera la Ligue le mardi 20 février à l'ouverture.

✓ Infos dates DAP :

- Finale régionale du Futnet : le 20 avril dans la Loire (lieu à définir).
- Finale régionale du critérium national Foot en marchant : le 13 avril à Saint-Vallier dans la Drôme.

-X-X-X-X-X-O-O-O-O-O-

La séance est levée à 20H30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE